SECTION VI.

§ I^er^. — De la ferrure de l'âne et du mulet.

La ferrure de l'âne et du mulet est pour les principes identiquement la même que celle du cheval. La forme seule des fers subit une modification, qui est la conséquence de la forme différente qu'affectent les sabots de ces animaux.

Le sabot de l'âne et du mulet est plus rétréci latéralement que celui du cheval, et plus allongé dans le sens antéro-postérieur; la sole en est plus creuse, la fourchette plus petite, les talons surtout plus élevés ; la paroi a moins d'épaisseur que dans le cheval, et plus de dureté à sa surface ; elle est surtout très-amincie en quartiers : la circonférence de la surface plantaire se rapproche plutôt de la figure d'un quadrilatère que de celle d'un cercle.

Pour ferrer un pied de mulet ou d'âne, il faut le parer à plat, diminuer la hauteur des talons, laisser à la fourchette son volume, et adapter au pied un fer dont la forme soit moulée sur la sienne. Le fer à mulet à devant (*fig.* 231) et le fer à derrière (*fig.* 232) forgé et ajusté convenablement, doit avoir une forme un peu

Fig. 231.



Fig. 232.



quadrilatère comme celle du pied, une égale épaisseur partout, plus de couverture en pince que dans les branches, où elle diminue graduellement jusqu'aux éponges ; les étampures doivent être placées un peu gras pour permettre de donner au fer une légère garniture sur toute la circonférence du sabot ; l'ajusture doit être peu sensible. Pour placer ce fer sous le pied, il faut se servir de clous à lames larges et délicates, et dont l'affilure très-oblique puisse vaincre facilement la résistance qu'oppose à leur pénétration la grande dureté des couches corticales de la paroi.

Un fer ainsi conformé protége suffisamment le sabot, le garnit assez pour empêcher la paroi de se dérober, et permet au pied de prendre sur le sol un point d'appui solide ; et de plus, il a l'avantage de ne pas vicier les aplombs. Il n'en est pas de même des fers usuellement adoptés pour l'âne et le mulet.

Le fer à mulet le plus ordinairement employé a beaucoup plus de largeur et de surface que le nécessite l'étendue de la face plantaire du sabot ; les étampures sont placées plus près de la rive interne que de l'externe, en sorte que lorsque ce fer est fixé sous le pied, la paroi se trouve débordée sur toute sa circonférence par une très-large garniture, et en arrière des talons par les éponges. On emploie cette ferrure dans le but, dit-on, d'élargir la base d'appui du mulet que la nature a trop restreinte.

Fondé, comme on le voit, sur une grossière erreur, ce mode de ferrure entraîne les plus fâcheuses conséquences. Le prolongement du fer en avant de la pince augmente la longueur du bras de levier de la force antagoniste des tendons qui, par ce fait même, agit sur ces organes avec plus d'intensité et en détermine promptement la fatigue et la ruine. On doit concevoir combien cet effet doit être rapide, si l'on réfléchit que les mulets et les ânes sont surtout utilisés dans les pays de montagnes, et que pour en gravir les pentes ils sont forcés de prendre un point d'appui sur le sol avec la pince de leurs fers. Quel ne doit pas être alors le tiraillement des tendons, pour peu que cette pince dépasse en avant la paroi ! Aussi rien n'est-il moins rare que de voir les mulets dont les sabots ont été ferrés longtemps d'une manière aussi irrationnelle, droits sur leurs boulets, et pinçards même par la rétraction des tendons. Ajoutons à cet inconvénient déjà si grave que, lorsqu'on fait travailler des mulets ainsi ferrés dans des pays boueux, humides et marécageux, les difficultés qu'ils éprouvent à chaque pas pour retirer leurs pieds enfoncés dans la boue, rendent leur marche plus lente et plus pénible.

En Provence, le mode de ferrure usité pour les mulets n'est pas tout à fait le même que celui dont nous venons de donner l'exposé. Le fer provençal a une forme tout à fait quadrilatérale, c'est-à-dire que la partie antérieure de sa rive externe forme une ligne droite qui se réunit perpendiculairement avec la rive externe également droite des branches. Placé sous le pied, ce fer n'a de garniture qu'en quartiers, et se trouve à fleur de la paroi en pince. A ce dernier égard, il est moins irrationnel que le fer ordinaire, et semble même par la carrure de sa pince devoir être plutôt favorable que préjudiciable au service du tirage que remplissent surtout les mulets, en permettant aux pieds de prendre sur le sol un point d'appui solide.

Le fer *à la florentine*, dont on fait usage principalement en Italie, est tout à fait absurde dans sa forme : sa pince est très-prolongée, pointue et dirigée en dedans. On ne saurait concevoir quelle idée première a présidé à la conformation de ce fer, et quel but on s'est proposé en lui donnant une forme aussi bizarre. Il présente tous les inconvéniens du fer à mulet ordinaire, et n'en offre aucun des avantages.

§ II. — De la ferrure du bœuf.

Le pied du bœuf est différent du pied du cheval, en ce qu'il est divisé en deux onglons, et que son élasticité résulte de cette division même et non du mécanisme de son sabot. Aussi sa ferrure, beaucoup moins compliquée, n'a qu'un but unique, c'est de préserver de l'usure la corne du sabot ; car l'adaptation d'un fer protecteur sous chacun des onglons ne saurait mettre obstacle à leur écartement, et conséquemment à l'élasticité du pied.

On ne ferre pas les bœufs dans tous les pays de France ; cet usage n'est adopté que dans les localités où ces animaux sont em-